

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 36 (1910)
Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société vaudoise des ingénieurs et architectes.

3^{me} Séance ordinaire, le mardi 28 décembre 1909, à 8 ¹/₄ h. du soir, au local de la Société, Cercle de Beau-Séjour.

Présidence : M. H. Develey, ingénieur, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les candidats présentés dans la séance du 23 novembre : MM. P. Grandjean et J. Vittoz, ingénieurs, Ch. Braun, architecte, sont proclamés membres de la Société.

Sont présentés comme candidats :

M. Diserens, ingénieur rural, à Lausanne, par MM. Perret et Develey, ingénieurs.

M. H. Demierre, ingénieur à Lausanne, par MM. P. Manuel, ingénieur, et F. Isoz, architecte.

Discussion du projet de : Normes suisses pour l'exécution des travaux de construction, établies par la Société suisse des ingénieurs et des architectes et la Société suisse des entrepreneurs.

M. le président rappelle que le projet a été soumis à une commission de cinq membres, composée de M. Koller, ingénieur, rapporteur, et de MM. Orpizewski, ingénieur, Meyer, architecte, Bonjour, architecte, et Dubois, architecte. Cette commission s'est répartie la tâche, chaque membre étudiant plus spécialement une des cinq parties du projet.

Les membres de la commission donnent lecture, à tour de rôle, du texte adopté par celle-ci pour les différents fascicules. Après une discussion très nourrie et très intéressante, et de nombreuses votations sur tel ou tel article, le projet, présenté par la commission, est adopté, à part quelques modifications ou adjonctions de peu d'importance. Ce projet va beaucoup moins loin que celui élaboré par la Société suisse des ingénieurs et des architectes dans la réglementation des conditions d'exécution des travaux. Il introduit, en outre, certaines idées et certains usages de la Suisse romande.

M. le président se fait l'interprète de la Société en remerciant la commission de toute la peine qu'elle s'est donnée dans l'accomplissement de sa tâche.

Propositions individuelles. — M. H. Meyer, architecte, soulève la question des conditions imposées actuellement aux propriétaires et aux architectes par les maisons s'occupant de chauffage central. Il signale en outre à la Société un récent arrêt du Tribunal Fédéral admettant la responsabilité entière de l'architecte en matière d'installations de chauffage central. Il est décidé de confier l'étude de ces questions à une commission de 3 membres. Sont nommés, MM. Meyer, architecte, Verrey, architecte, Hoffet, ingénieur.

La séance est levée à 11 ¹/₂ heures.

Etaient présents : 11 membres.

BIBLIOGRAPHIE

Voici deux ouvrages allemands que remet à notre bureau la maison Ernst de Berlin :

Ponts en béton armé. II^e Partie. Ponts en arc. Par C. Kersten, ing. et prof. Guide pour l'école et la pratique. 2^e édition. 200 pages et 466 fig. 5,20 mark.

Le but que poursuit l'auteur est avant tout de donner au lecteur une idée claire des ressources que le béton armé offre au génie civil. Il évite les recherches scientifiques qui augmenteraient le cadre de son étude. L'ouvrage ainsi compris permettra à chacun de se faire une idée claire de ce qu'on peut juger comme construction normale, tant comme aspect que comme armature, mais il ne s'étendra pas sur de nombreux détails constructifs. Nous aurons une idée suffisante des proportions, quoique certaine donnée sur l'épaisseur de la voûte soit sensiblement trop faible.

L'auteur rompt une lance en faveur du pont à trois articulations. Il pense qu'une fixité plus grande de la ligne de pression est garante de plus de solidité. Il le conclut des résultats d'essais à la rupture du pont que Dickerhoff et Widmann ont construit à Düsseldorf pour l'exposition de 1902. Cet ouvrage fut démoli sept ans plus tard, mais par la dynamite, faute à une charge unilatérale de 423 tonnes d'en avoir eu raison. Mais outre que cette résistance, quoique belle, n'ait rien d'étonnant, rien ne prouve que, non articulé, le pont n'eût pas résisté de même. Peut-être même davantage, en raison de sa liberté d'adaptation. Et d'ailleurs, on remplace souvent la rotule parfaite par des moyens termes qui fixent la ligne pour la charge permanente puis sont mises hors d'usage par un bétonnage les garantissant contre des affaissements ultérieurs. Au point de vue théorique, l'articulation tente, mais quand on peut couler d'un seul jet l'arche et la culée, pourquoi rompre cette solidarité.

Nous préférons en tout cas les considérations que l'auteur émet sur l'esthétique des ponts et la valeur respective des parties visibles. La collaboration de l'ingénieur et de l'architecte est indiquée à juste titre comme remède aux laideurs reprochées à la construction utilitaire. Et non le calcul ou l'ornement greffé sur le projet unilatéral, mais bien la pensée même venue *ab ovo* du travail commun et concerté. Mais, en ingénieur, M. Kersten revendique la primauté de la ligne de résistance sur la ligne de façade. C'est le combat entre l'école moderne et l'architecture française.

A. P.

Beton-Kalender. 350 pages en deux volumes de poche. 1100 fig. Prix broché, 4 mark.

Il n'est pas besoin de présenter cette intéressante publication au lecteur. Cette année, cet agenda nous apporte, à part son calendrier et ses annonces, et outre les diverses normes en cours et sur lesquelles on n'est jamais trop renseigné, des détails instructifs concernant les égouts, la protection des berges, les barrages, les pilotages, les poutrelles indépendantes et le calcul des dalles non armées. Pour ces dernières, il va jusqu'à adopter le p. 12/10 des normes suisses, ce qui nous semble un excès de condescendance. Tous les détails ne sont pas inédits, mais tous sont utiles.

A. P.

Problèmes et exercices de mathématiques générales, par E. Fabry, professeur à l'Université de Montpellier, 1 volume grand in-8, Paris. Librairie scientifique A. Hermann et fils. Prix 10 fr.